



Fongicide Viatude™

GROUPE 11 3 FONGICIDES

avec l'actif Onmira™

SUSPENSION CONCENTRÉE

POUR L'UTILISATION SUR LE CANOLA ET SOJA

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : Picoxystrobine 187,5 g/L
Prothioconazole 62,5 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,039 % à titre d'agents de conservation OU contient du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00226 % ET du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00074 % à titre d'agents de conservation

N^o D'HOMOLOGATION 34672 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L à 2,500L

Corteva Agriscience Canada Company

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, Alberta
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermée pendant l'application.
- Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
- Suivre les directives du fabricant pour nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (ÉPI). S'il n'existe aucune directive concernant ce qui est lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver séparément l'ÉPI du reste de la lessive.
- Les utilisateurs devraient se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes. Si le pesticide pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.
- **NE PAS** entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.
- Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Le pilote est autorisé à charger des produits chimiques prémélangés avec un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- Toxique pour les vers de terre. Toxique pour certains insectes utiles. Limiter la dérive du brouillard de pulvérisation dans les habitats situés à proximité du site traité, tels que les haies et les terrains boisés, afin de réduire les effets nocifs sur ces insectes.
- Toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampon de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact, ou sur de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues
- La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fongicide Viatude™ est un fongicide à large spectre qui est recommandé pour la suppression ou la répression de la pourriture sclérotique (moisissure blanche) causée par *Sclerotinia sclerotiorum*. Ce fongicide démontre un effet curatif et systématique local. Le Fongicide Viatude doit être appliqué dans un programme qui inclut des applications protectives planifiées en rotation avec d'autres fongicides. Se référer au mode d'emploi de cette brochure pour les recommandations spécifiques aux cultures et maladies.

Le Fongicide Viatude peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne, sauf où indiqué au contraire, s'assurer d'utiliser un volume d'eau suffisant pour bien recouvrir les plantes. Le volume minimum pour l'application aérienne est 50 L/ha et le volume minimum pour l'application terrestre est 150 L/ha.

Pour toutes les maladies mentionnées ci-dessous, le Fongicide Viatude offrira une suppression ou une répression de la maladie, comme indiqué, lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi.

MODE D'EMPLOI

CANOLA

Culture Ciblée	Maladie	Taux d'application	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
Canola	Suppression de la pourriture sclérotique (moisissure blanche) (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,73 à 0,84 L/ha	Commencer les applications avant ou au début du développement de la maladie afin de supprimer la moisissure blanche. Utiliser le taux le plus élevé lorsque la pression de la maladie est forte. Effectuer 2 applications par saison à 14 jours d'intervalle sous une forte pression de la maladie.

RESTRICTIONS ET PRÉCAUTIONS : Canola

- Ne pas effectuer plus de 2 applications séquentielles de Fongicide Viatude avant de passer à un fongicide ayant un mode d'action différent qui est homologué pour le même usage
- Taux maximum de 1,68 L/ha par saison.
- Délai d'attente minimum entre l'application et la récolte (DAAR) est de 36 jours.
- Utiliser la dose supérieure si l'infestation est forte.

SOJA

Culture ciblée	Maladie	Taux d'application	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
Soja	Répression de la pourriture sclérotique (moisissure blanche) (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Suppression de la rouille asiatique du soja (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>) tache noire (<i>Septoria glycines</i>) tache ocellée (<i>Cercospora sojina</i>)	0,73 à 0,84 L/ha	Commencer les applications avant ou au début du développement de la maladie et continuer à un intervalle de 14 jours. Utiliser le taux le plus élevé lorsque la pression de la maladie est forte. Effectuer 2 applications par an à 14 jours d'intervalle sous une forte pression de la maladie.

RESTRICTIONS ET PRÉCAUTIONS : Soja

- Ne pas effectuer plus de 2 applications séquentielles de Fongicide Viatude avant de passer à un fongicide ayant un mode d'action différent qui est homologué pour le même usage.
- Pour la gestion de la résistance, se référer aux lignes directrices du FRAC (Fungicide Resistance Action Committee) pour les dernières recommandations sur les applications de pulvérisation de fongicides et les mélanges en cuve (<http://www.frac.info/home>).
- Taux maximum de 1,68 L/ha par saison.
- Délai d'attente minimum entre l'application et la récolte (DAAR) est de 20 jours
- Pour les maladies énumérées ci-dessus, utiliser la dose supérieure si l'infestation est forte.
- L'emploi d'adjuvants de pulvérisation dans la chaleur extrême peut provoquer le froissement du feuillage ou autres symptômes dans le soja.
- Si le fourrage ou le foin du soja sera récolté, effectuer seulement une application.

ROTATION DES CULTURES

Les zones traitées peuvent être replantés immédiatement après la récolte avec les cultures figurant sur cette étiquette. Toutes les autres cultures ne figurant pas sur l'étiquette peuvent être plantées au bout de 30 jours suivant la dernière application de la Viatude.

RENSEIGNEMENTS D'APPLICATION

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques. **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

INSTRUCTIONS RELATIVES À L'APPLICATION TERRESTRE

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Directives de Mélange

1. Bien agiter avant l'utilisation.
2. Remplir de 1/4 jusqu'à 1/2 du réservoir propre avec de l'eau.
3. Tout en agitant, ajouter la quantité requise de Fongicide Viatude dans le réservoir. Continuer à remplir le réservoir avec l'agitation afin d'assurer que le produit est complètement dispersé.
4. Tout en agitant, continuer à remplir le réservoir

Mélanger complètement afin de disperser le fongicide, une fois dispersé une agitation continue est nécessaire. Utiliser des moyens mécaniques ou hydrauliques, ne pas utiliser l'agitation de l'air.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Avant d'appliquer, commencer avec un équipement d'application propre et en bon état. Immédiatement après l'application, nettoyer complètement tout l'équipement de pulvérisation pour réduire le risque de formation de dépôts qui pourraient devenir difficile à enlever. Bien drainer l'équipement de pulvérisation. Rincer à fond le pulvérisateur et purger les boyaux, la rampe et les buses avec de l'eau propre. Nettoyer tous les autres équipements d'application utilisés. Prendre toutes les précautions nécessaires pendant le nettoyage. Ne pas nettoyer l'équipement près des puits, des sources d'eau ou des végétations désirables. Éliminer l'eau de rinçage en respectant les règlements locaux.

INSTRUCTIONS CONCERNANT L'ÉPANDAGE AÉRIEN

Application aérienne

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit.

Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le **Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides** doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Les vêtements protecteurs, la cabine de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminées régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Appliquer la quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'Application	Culture	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection de:			
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens/marins d'une profondeur de:	
		Moins de 1m	Plus de 1m	Moins de 1m	Plus de 1m
Pulvérisateur agricole	Canola, Soja	1	1	1	1

Aérienne	Canola, Soja	Voilure fixe	15	1	10	1
		Voilure tournante	15	1	10	1

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

LE MÉLANGE EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec (un engrais, un supplément ou avec) des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Fongicide Viatude contient un fongicide appartenant au groupe 11 et au groupe 3. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à Fongicide Viatude et à d'autres fongicides du groupe 11 ou 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide Viatude ou d'autres fongicides du même groupe 11 ou 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.

- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Corteva Agriscience Canada Company en présence d'une baisse possible de sensibilité au Fongicide Viatude chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1 800 667-3852.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

TM Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de leurs fabricants respectifs.

121823

Code de l'étiquette: CN-34672-004-F

Remplace: CN-34672-003-F